

levant de grands bras au ciel ; voyant ses rêves au lieu des choses ; portant les souillures de son imagination jusque dans sa morale la plus pure ; dès l'enfance portant en soi un germe de folie, et à la fin devenu fou tout à fait" (1).

Rousseau est du peuple, non pas de la bonne compagnie ; non seulement il n'en est pas, mais encore "il est excédé des sots bons mots, des fades minauderies des salons" ; il a une rancune amère contre les riches et les heureux du monde, et une compassion profonde pour les misérables. "Dans la société l'homme pâtit de la malfaisance des grands et des riches. La nature a fait l'homme heureux et bon, la société le déprave et le fait misérable."

La riante philosophie de Voltaire avait amusé la bonne compagnie ; l'âpre philosophie de Rousseau loin d'amuser la plèbe, la passionne, et aigrit, en elle, les pires instincts qui s'exaltent les uns par les autres.

Ecoutez Rousseau : "Tous les avantages de la société ne sont-ils pas pour les puissants et les riches ? Tous les emplois lucratifs ne sont-ils pas remplis par eux. L'autorité publique n'est-elle pas toute en leur faveur ?

"Que le tableau du pauvre est différent ! Plus l'humanité lui doit, plus la société lui refuse. Toutes les portes lui sont fermées, même quand il a le droit de les faire ouvrir, et, s'il obtient quelquefois justice, c'est avec plus de peine qu'un autre obtiendrait grâce... Mais je le tiens pour un homme perdu s'il a le malheur d'avoir l'âme honnête, une fille aimable et un puissant voisin."

Tout à l'inverse de ce tableau, Rousseau, plébien, a le bonheur d'avoir l'âme honnête ; il montre à la plèbe le tableau d'une société nouvelle à bâtir selon l'ordre et les lois de la nature "délivrée des lois insensées, des sceptres de fer et de la routine."

Liberté, égalité pour tous les hommes ; nul ne sera privilégié en quoi ni pour quoi que ce soit ; nul n'aura un droit qu'un autre n'aurait pas ; nul ne portera une charge qu'un autre ne porterait pas ; tous étant égaux et libres, chacun aura une part égale de souveraineté inamissible, inaliénable, imprescriptible, et interviendra librement dans les résolutions communes ; le faisceau de ces parts de souveraineté constituera la nouvelle société et fera sa loi sous laquelle les hommes redeviendront naturellement bons et les citoyens seront tout de suite heureux.

Rien d'étonnant que les hommes, plus ou moins mal partagés, plus

(1) Tiré de différents chapitres de Taine.